

MAASTRICHT – CARTE VELO 1 JOUR

ROSENDAAL - CARTE VELO 1 JOUR

AACHEN - CARTE VELO 1 JOUR

Pour le transport d'un vélo*

Réduction : aucune, 1 prix forfaitaire

⊙ libre parcours pour un jour

OU L'UTILISER ?

- Valable sur tout le réseau* belge (dans la mesure d'emplacements disponibles pour vélos*) au départ d'une gare* ou point d'arrêt* belge à destination de :
 - Maastricht, Maastricht Randwijck ou Eijsden via Visé-frontière et vice versa ;
 - Roosendaal via Roosendaal-grens et vice versa ;
 - Aachen via Aachen-Süd-Grenze et vice versa.
- Il n'est pas possible d'emporter votre vélo* entre Libramont et Bastogne.
- L'embarquer/débarquement de votre vélo* en gare* de Bruxelles-Central, Bruxelles-Chapelle et Bruxelles-Congres n'est pas autorisé.

POUR QUI ?

Un voyageur qui souhaite embarquer son vélo* à bord du train..

OU L'ACHETER ?

- Aux automates (sauf à Eijsden), aux guichets belges, dans le train (au Tarif à Bord* au départ d'une gare* belge) ou par les vendeurs agréés.
- Vous pouvez acheter votre Carte Vélo 1 jour maximum 31 jours à l'avance (sauf si émis dans le train).
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour à bord du train, le billet est valable dès sa réception.

SUR QUEL SUPPORT ?

Papier, Carte à puce électronique émise dans le train*.

COMMENT L'UTILISER ?

- Votre Carte Vélo 1 jour est valable toute la journée pour un nombre illimité de voyages à la date mentionnée sur celle-ci.
- Vous voyagez dans le même train que votre vélo*.



- Vous pouvez emmener votre vélo s'il ne gêne pas les autres voyageurs, le personnel des trains, l'exécution du trafic ferroviaire et ne cause aucun dommage (par ex. aux autres voyageurs, à d'autres bagages à main ou au matériel ferroviaire).
- L'acheminement du vélo* jusqu'au train vous incombe totalement. Vous êtes en outre responsable du chargement, du transbordement et du déchargement de votre vélo*. Vous demeurez responsable de votre vélo* jusqu'au moment où vous quittez la gare*.
- Le transport d'une remorque (avec ou sans vélo*) est payante. Pour le transport du vélo* et de la remorque ensemble, l'achat d'une seule Carte Vélo 1 jour suffit.
- Vous prenez en charge les accessoires attachés au vélo* comme bagages accompagnés gratuits. La SNCB décline toute responsabilité quant aux objets manquants.
- La batterie du vélo électrique doit être étanche et mise hors tension lors du voyage.
- Si vous (âgé de plus de 12 ans) accompagnez un enfant de moins de 12 ans voyageant gratuitement en 1^{ère} ou 2^{ème} classe, il/elle peut embarquer son vélo muni d'une Carte Vélo 1 jour.
- Un enfant de moins de 12 ans qui voyage gratuitement en 2^{ème} classe muni d'une carte de réduction Familles nombreuses, peut transporter son vélo* avec une Carte Vélo 1 jour.
- Si vous voyagez au départ ou à destination de Brussels Airport – Zaventem, (voir rubrique « Supplément » ci-dessous) ou Roosendaal, la Carte Vélo 1 jour n'est pas pourvue d'un code-barres permettant l'ouverture des portiques d'accès. C'est votre titre de transport personnel qui ouvre les portiques après présentation au lecteur.
- Vous n'êtes pas autorisé à emmener votre vélo* si vous voyagez muni d'un 'Billet Groupe'.
- Il est interdit de rouler dans l'enceinte de la gare. Le non-respect de cette interdiction peut entraîner des poursuites civiles ou judiciaires.

A QUEL PRIX ?

- Vous payez un prix forfaitaire valable pour toute la journée.
- Si vous achetez votre Carte Vélo 1 jour à bord du train au départ d'une gare belge, le prix de celle-ci sera majoré du «Supplément Tarif à Bord»*.

GRATUIT :

Le vélo pliant si celui-ci :

- est transporté plié;
 - est rangé aux endroits prévus à cet effet (en-dessous de la place que vous occupez, entre les sièges ou espaces similaires, sans que la taille du vélo pliant dépasse cet espace bagage prévu).
- En tant que voyageur accompagnant, vous êtes entièrement responsable du transport et de la surveillance de votre vélo pliant lors du voyage. La SNCB décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.
 - La SNCB peut limiter le nombre de vélos pliés à transporter.
 - Votre vélo pliant est considéré comme un bagage accompagné gratuit (voir fiche Bagage Accompagné Gratuit).



ET LE REMBOURSEMENT ?

- Votre Carte Vélo 1 jour complètement inutilisée est remboursée intégralement au guichet belge sur restitution de la Carte Vélo 1 jour:
 - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celle-ci lorsque vous l'avez acquise à l'avance ;
 - le jour même endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat au guichet ou à l'automate ;
 - si elle n'a pas été utilisée par manque d'emplacement libre pour le vélo* à bord du train : dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse.
- Votre Carte Vélo 1 jour n'est pas remboursable :
 - si vous l'avez acquise sur restitution d'un bon d'échange ;
 - en cas de perte ou de vol.
- Votre Carte Vélo 1 jour ne donne pas droit à une compensation en cas du retard de train.

COMMENT PASSER DE 2^{ÈME} EN 1^{ÈRE} CLASSE ?

Pas d'application.

DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

Le supplément de la Redevance Diabolo* n'est pas perçu pour la Carte Vélo 1 jour.

QUE PERMET MA CARTE VELO 1 JOUR ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**
Oui, sur le réseau* belge.
- **PUIS-JE CHANGER D'ITINERAIRE LORS DU VOYAGE ?**
Oui, sur le réseau* belge.
- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSECUTIFS ?**
Votre Carte Vélo 1 jour est valable sur tout le réseau* belge. L'utilisation de 2 titres de transport consécutifs n'est donc pas nécessaire.

